

ARREST DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Qui nomme le ſieur Provandier, *pour ſigner les Billets de la Loterie établie par autre arrêt du 4 Octobre 1783.*

Du 9 Octobre 1783.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat.

LE ROI ayant, par ſon arrêt du Conſeil du 4 Octobre préſent mois, ordonné qu'il ſeroit ouvert en ſon Tréſor royal, chez le ſieur Micault d'Harvelay, un Emprunt par forme de Loterie, compoſée de ſoixante mille Billets de quatre cens livres chacun, formant un capital de Vingt-quatre millions de livres, rembourſables en huit années, à compter du 1er Octobre 1784, avec les lots qui leur ſeront échus par le ſort des huit tirages qui

ſeront faits chaque année, à commencer au mois d'Avril de la même année 1784, ainſi & de la manière portée audit arrêt. Et voulant pourvoir à la ſignature de chacun deſdits ſoixante mille Billets, conformément au modèle annexé audit arrêt : Ouï le rapport du ſieur le Févre d'Ormeſſon, Conſeiller d'Etat & ordinaire au Conſeil royal, Contrôleur général des finances ; SA MAJESTÉ ÉTANT EN SON CONSEIL, a commis & commet Pierre-Charles Provandier, Commis de ſon Tréſor royal, ſous ledit ſieur Micault d'Harvelay, à l'effet de ſigner leſdits ſoixante mille Billets, ſans que pour raiſon des ſignatures deſdits Billets, ledit ſuſnommé ſoit tenu d'aucun compte envers Sa Majeſté, attendu qu'il ne fera à ce ſujet aucune recette ni dépenſe. FAIT au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Fontainebleau le neuvieme jour d'Octobre mil ſept cent quatre-vingt-trois.

Signé AMELOT.

A PARIS, chez P. G. SIMON, & N. H. NYON, Imprimeurs du Parlement, *rue Mignon*, 1783.

149*

Certificats de résidence

Loi

Relative au paiement des pensions.

12 Brumaire an 3